

Accusé de réception en préfecture
076-217603844-20231109-D79-1123-DE
Date de télétransmission : 14/11/2023
Date de réception préfecture : 14/11/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice 29
- présents 26 (puis 19, les élus de l'opposition quittant la séance à l'issue du vote de la dernière délibération n°D.79/11.23)
- votant par procuration 3
- absent 0 (puis 7, les élus de l'opposition quittant la séance à l'issue du vote de la dernière délibération n°D.79/11.23)
- total des votants 29

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations examinées en séance faits le 10 novembre 2023.

xxx

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi neuf novembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le deux novembre, s'est réuni en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, Mme Marie-Hélène LONGO, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjointes,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Nathalie CASTEL, M. Sébastien MORO, M. Junior MOUDJH A FIONG, M. Fabrice LEPAREUX, M. Omar BELGHACHEM, M. Johan GONZALEZ, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Mme Amel (Djémaïa) TAKARLI, Mme Anne-Lise COUTURE, Mme Sourayo OUF, Mme Jennifer BEAUMONT, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. Franck LEMAÎTRE	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM
M. Tarek HAMMAN	qui donne pouvoir à	M. Pascal SZALEK
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	Mme Emmanuelle PATIN

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Anne-Lise COUTURE est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.79/11.23

**Objet : Opération de Ravalement des Façades Obligatoires (ORFO)
Modification de la liste des élus membres de la commission ORFO**

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 09.11.2023

Délibération n°: D.79/11.23

**Objet : Opération de Ravalement des Façades Obligatoires (ORFO)
Modification de la liste des élus membres de la commission ORFO**

Madame le Maire indique que par suite de la démission de Monsieur Yves GIMAY de ses fonctions d'Adjoint au Maire et de Conseiller Municipal, il convient de procéder à son remplacement au sein de la commission d'Opération de Ravalement des Façades Obligatoires (ORFO) où il siégeait en qualité de 1^{er} membre titulaire.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-21,

Vu la délibération n°D.81/12.21 du 9 décembre 2021 par laquelle le Conseil Municipal a désigné les élus membres de la commission ORFO,

Considérant que suite à la démission de Monsieur Yves GIMAY de ses fonctions d'Adjoint au Maire et de Conseiller Municipal, il convient de procéder à son remplacement au sein de la commission ORFO où il siégeait en qualité de 1^{er} membre titulaire,

Considérant que le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations, sauf dispositions législatives ou réglementaires prévoyant expressément ce mode de scrutin (*article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales*),

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de ne pas procéder au scrutin secret à la présente désignation, conformément aux dispositions de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- de désigner Monsieur Pascal SZALEK en qualité de 1^{er} membre titulaire de la commission ORFO, en remplacement de Monsieur Yves GIMAY,
- de désigner Monsieur Kamel BELGHACHEM en qualité de 2^{ème} membre titulaire de la commission ORFO, en remplacement de Monsieur Pascal SZALEK.

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR 22 VOIX POUR (ELUS DE LA MAJORITE)
ET 7 ABSTENTIONS (MME ARLETTE LECACHEUR, M. PATRICK WALCZAK, MME SYLVIE DE
MILLIANO, M. PATRICK CIBOIS, M. JEAN-YVES GOGNET, MME AMEL (DJEMAÏA) TAKARLI,
MME ANNE-LISE COUTURE, ELUS DE L'OPPOSITION).**

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire de Lillebonne,

Christine DÉCHAMPS.

La secrétaire de séance,

Anne-Lise COUTURE.

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 09.11.2023

Délibération n°: D.79/11.23

Objet : Opération de Ravalement des Façades Obligatoires (ORFO)
Modification de la liste des élus membres de la commission ORFO

Suite à cette modification, la commission ORFO se trouve constituée comme suit :

- en qualité de membres titulaires (4 élus au titre de la liste de la majorité municipale et 1 élu au titre de la liste de l'opposition municipale):
 1. M. Pascal SZALEK
 2. M. Kamel BELGHACHEM
 3. M. Thierry GIMAY
 4. M. Tarek HAMMAN
 5. M. Patrick WALCZAK

- en qualité de membres suppléants (3 élus au titre de la liste de la majorité municipale et 1 élu au titre de la liste de l'opposition municipale):
 1. M. Johan GONZALEZ
 2. Mme Emmanuelle PATIN
 3. Mme Fabienne MANDEVILLE
 4. M. Patrick CIBOIS

étant précisé que le Maire est Président de la Commission ORFO ; à laquelle participeront également :

- des techniciens de la Ville,
- l'Architecte des Bâtiments de France ou son représentant,
- un technicien de la société désignée par la commune pour assurer l'ingénierie de l'ORFO.